

Votez pour élire la direction de votre syndicat

Note explicative pour le vote par correspondance :

Du 17 mai au 3 juin, les syndiqué.e.s du SNES-FSU de l'académie de Bordeaux élisent à bulletin secret, celles et ceux qui assureront la direction nationale, académique et départementale du syndicat, pendant 3 ans.

En raison du contexte sanitaire incertain, le SNES de l'académie de Bordeaux a privilégié le vote par correspondance pour tous les syndiqué.e.s. Les S1 n'auront pas à organiser le vote dans leur établissement.

Les syndiqué.e.s du SNES-FSU doivent se prononcer sur 4 votes :

- ➔ le vote d'orientation national, il s'agit de la Commission administrative nationale qui compte 75 titulaires et 75 suppléants.
- ➔ le vote national sur les secrétaires de catégories.
- ➔ le vote d'orientation académique, il s'agit de la Commission administrative académique qui compte 33 titulaires et 33 suppléants.
- ➔ le vote du Bureau SNES de votre département.

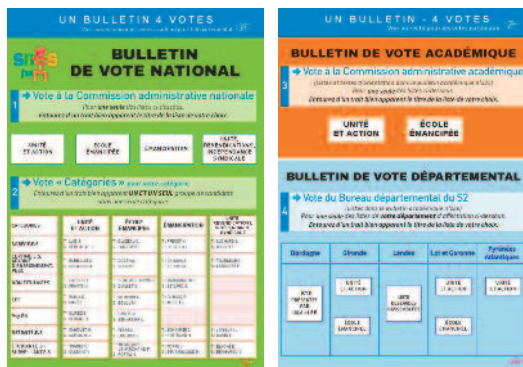
Le bulletin académique n° 226 de mai-juin-juillet 2021 présente les rapports d'activité ainsi que les listes académiques et départementales. Pour les votes nationaux il faut se reporter aux pages spéciales de l'US n°807 du 17 avril 2021.

Toutes les informations concernant l'organisation du vote sont disponibles sur le site du SNES Bordeaux.

Si tu es destinataire de ce courrier c'est que tu dois voter par correspondance en suivant la procédure indiquée ci-contre :

En te remerciant de ton engagement,
Salutations syndicales,
Le Secrétariat Académique du SNES Bordeaux.

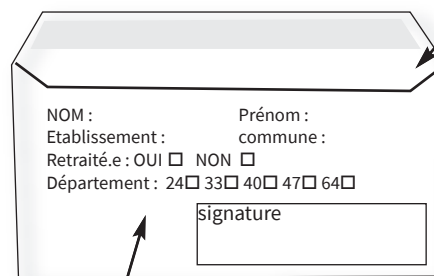
Bulletin de vote recto/verso



Attention, il s'agit d'un bulletin pour 4 votes !



Glissez votre bulletin de vote dans l'enveloppe verte (*ne rien inscrire sur cette enveloppe*)



NOM : _____ Prénom : _____
 Etablissement : _____ commune : _____
 Retraité.e : OUI NON
 Département : 24 33 40 47 64
 Signature _____

insérez l'enveloppe verte dans l'enveloppe blanche (Lettre T)

Renseignez obligatoirement les informations situées au verso de l'enveloppe T
Ne pas oublier de signer

Postez votre lettre T (enveloppe déjà affranchie) à partir du 17 mai et jusqu'au 3 juin 2021

